1620 - Samuel Crespin - Trésor d’histoires admirables et mémorables - BCU Lausanne

Auteurs : Goulart, Simon

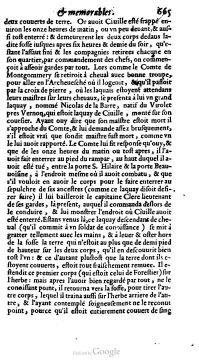

et memorables. 665

deux couuerts de terre. Or auoit Claille esté frappé enuiron les onze heures de matin, ou vn peu deuant. & aussi tost enterré: & demeurerent les deux corps destaux bien dite fosse iusques apres six heures & demie du soir, qu'estans l'affaire fini & les compagnies retirees chacune en son quartier, par commandement des chefs, on commencoit à affoir gardes par tous. Lors comme le Comte de Montgommery se retiroit à cheual auec bonne troupe, pour aller en l'Archeseiché où il logeoit, auant qu'il passoit par la croix de pierre, où les laquais estoyent attendans leurs maistres sur leurs cheuaux, se presenta à lui vn grand laquay, nommé Nicolas de la Barre, natif du Vaudet pres Verson, qui estoit laquay de Claille, monté sur son courtier. Ayant ouy dire que son maistre estoit mort il s'approche du Comte, & lui demande affez brusquement, s'il estoit vrai que feudit maistre fust mort, comme on le lui auoit rapporté. Le Comte lui fit respoñse qu'ouy, & que de les onze heures du matin on tost apres, il l'auoit fait enterrer au pied du rampar, au haut duquel il l'auoit esté tué, entre la porte S. Hilaire & la porte Beauseiõne, à l'endroit mesme où il auoit combatu, & que s'il vouloit en auoir le corps pour le faire enterrer au sepulchre de ses ancestres (comme ce laquay desirt desirer faire) il lui bailleroit le capitaine Clere lieutenant de ses gardes, lequel, auquel il commanda d'aller de le conduire, & lui monstrer l'endroit où Claille auoit esté enterré. Estant venus là, ce laquay descendant de cheual (qu'il commit à vn soldat de connoissance) fit mettre à genoux seulement auec les mains, & à leuer & oster hors de la fosse la terre qui n'estoit au plus que de demi pied de hauteur sur les deux corps, qu'il en descouurit bien tost l'vn: & ce d'autant plusiost que la terre dont ils estoyent couuerts, estoit tout fraischement remuee. Il estendit ce premier corps (qui estoit celui de Fortellier) sur l'herbe: mais apres l'auoir bien regardé par tout, ne le connoissant point, il retourna vers la fosse, pour tirer l'autre corps, lequel il traina aussi sur l'herbe arriere de l'autre, & l'ayant contemplé soigneusement ne le reconnut point, pource qu'il estoit entierement couuert de sang

Digitized by Google

Informations sur cette page

GenreExemplaire
Mentions légalesNotice : Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l’Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
LangueFrançais
SourceLausanne (Ch), Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, HIST 494
Format (largeur x format)8°
CouvertureGenève
Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)
ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
Mentions légalesNotice : Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l’Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Informations sur le fichier

Nom original : Page_00684.jpg
Lien vers le fichier
Extension : image/jpeg
Poids : 0.49 Mo
Dimensions : 1188 x 1930 px
Fichier créé par Anne Réach-NgôFichier créé le 03/08/2017 Dernière modification le 26/07/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/files/show/82692